bpost
PB-PP | B-00000
BELGIE(N)-BELGIQUE
N° D'AGRÉEMENT : P.912287

Maison de la laïcité Morlanwelz

Le courrier Laïque N°154 avril-mai 2017

Conférence-débat

PARDONNER

DU RELIGIEUX AU LAÏQUE, UNE RÉFLEXION HUMANISTE

VENDREDI 19 MAI - 19H30

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26

Dans ce numéro

Jean Henne nous a quittés	**P. 3**
Extrême-droite : résistons !	**P. 4**
La courtoisie favorise la civilité : un comportement d'un autre temps ?	**P. 5**
Où est le pouvoir ? Cet ouvrage collectif mérite d'être lu et médité	**P.7**
Jeudi 4 mai : Ciné-débat "*99homes"* de Ramin Bahrani (USA, 2014)	**P.8**
Histoire de femmes	**P.10**
Aperçu de la conférence-débat du 10 mars « Les limites de la liberté d'expression » par Benoît Vandermeerschen	**P.12**
Vendredi 19 mai à 19h30 : *"Pardonner :du religieux au laïque -Une réflexion humaniste*" avec Dominique Patte, psychothérapeute	**P.13**
"*Le fil de l'enquête"* un roman policier de Jacques Hoslet	**P.14**
Lundis 3 et 10 avril, 8 et 22 mai : atelier d'aquarelle	**P.15**
Jeudi 6 et 20 avril, 4 et 18 mai : atelier d'art floral	**P.15**
Samedi 10 juin : souper spectacle " *Les Barberpeïs"* places limitées	**P.16**
24 avril : Les Lundis du Préau : "*La Belgique de Papa"* par Charles Henneghien, photographe-reporter	**P.18**
15 mai : Les Lundis du Préau : *Les femmes et l'absinthe"* par Michèle Folon et Serge Godeau, enseignants	**P.19**
Les Lundis du Préau : menu des 24 avril et 15 mai	**P.20**

Bureau : 064/ 44 23 26
Adresse mail : laicite.mlz@hotmail.com
Site internet : www.morlanwelzlaicite.be
Contact Président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96
Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2017
La cotisation annuelle reste fixée à 12 € par membre.
Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »
Vous pouvez assurer son renouvellement par versement au compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895
de La Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz
Avec la mention : cotisation 2017 suivie de votre nom
(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

Jean Henne nous a quittés

Le 13 mars dernier, deux mois à peine après le décès de notre trésorier Jean-Claude Selvais, la Maison de la Laïcité de Morlanwelz perdait un de ses membres fondateurs, un ami et un laïque engagé.
Ex vice-président et ex-trésorier de la Maison de la Laïcité, Jean fut à l'initiative d'une première dans la région : celle d'acquérir un bâtiment au centre de Morlanwelz, qui, après transformation, nous a permis, depuis son inauguration en 1998, de mener ses activités et de rayonner dans l'entité.
Mais Jean, c'est beaucoup plus car, à côté de son activité professionnelle, il a mené de multiples activités bénévoles, marquant ainsi son engagement citoyen dans la vie communale : trésorier de la société « Morlanwelz-Pelote » au moment où cette dernière rejoignait l'élite nationale, rédacteur d'un livre ayant pour sujet « La balle pelote dans la région du Centre », président de l'Association des Commerçants, collaborateur aux Restos du Cœur, administrateur à la société locale de logements sociaux, membre du comité du Cercle d'Histoire et d'Archéologie où sa mémoire et sa connaissance de la commune étaient appréciés sans oublier ses nombreuses années de présidence de la société de gilles "Les Règènères".

Celui qui ne connaissait pas Jean ne peut se revendiquer d'être morlanwelzien.
Pour les "anciens" de la Maison de la Laïcité, on ne peut se souvenir de Jean sans se remémorer la place qu'il occupait dans la gestion de "son bar".
Jean aimait partager ses traits d'humour, son regard malicieux, sa bonhomie éclairée dans la convivialité et l'amitié.
Sa disparition est une dure réalité mais, dès cet instant, Jean est entré dans nos souvenirs et nous lui serons toujours reconnaissants pour l'impact que son engagement a eu sur le développement et le rayonnement de notre Maison.
A nouveau, nous présentons à Lily, à Michel et Fabien et à leur famille, nos plus sincères condoléances.

Pour le Conseil d'administration,
Yvan Nicaise, président

Extrême droite : résistons !

Il ne se passe pas une journée où, lors de journaux télévisés, d'articles de presse, dans des propos d'hommes politiques, de sociologues, d'écrivains, de cinéastes, de comédiens, de chanteurs ou de Monsieur tout le monde, le mot "extrême-droite" est prononcé pour le dénoncer, mais aussi pour le justifier.
Le dénoncer se résume trop souvent par "Je ne suis pas d'extrême-droite" mais aussi le justifier en déclarant "C'est normal, les politiciens ne nous écoutent pas; l'Union Européenne ne sert à rien; nous n'avons pas les moyens d'accueillir toute la misère du monde; il faudrait un homme fort pour redresser la situation, …"
Nous avons tous entendu ces justifications et bien d'autres telles que "il faudrait rétablir la peine de mort, pas pour tous, mais… Je connais un voisin chômeur professionnel, mais voyez sa voiture… Mais lorsqu'il s'agit d'agir pour argumenter, pour combattre de tels propos, c'est "une autre paire de manches".
Bien sûr, il est difficile de reconnaître que ces personnes qui prononcent ces phrases peuvent être des membres de notre famille, des collègues de travail, nos voisins, des amis de loisirs et que combattre leurs idées comporte le risque de nous voir exclus de certains cercles de relation.
"Toi, le gauchiste, l'utopiste, ne nous casse pas… De toute façon, ce n'est pas toi ni nous qui ferons changer les choses, il faut quelqu'un qui aura de la poigne, qui va nous débarrasser de tous ces profiteurs; il faut une bonne guerre".
Et oui, pourquoi risquer de perdre une relation alors qu'il suffit de se taire, ou de contester mollement… Ou de changer de sujet.
Chacun a droit à sa liberté d'expression, nom de …!
Mais ce qui doit nous inviter à résister à ces petites phrases, c'est qu'elles encouragent un retour vers une Europe des nations, la liberté de circulation , le risque d'une Europe sociale à deux vitesses, voire son explosion, la montée des partis d'extrême-droite et des atteintes que nous pensions enterrées en matière de liberté, d'égalité et de solidarité.
Le président du CAL, Henri Bartholomeeusen (Espace de Liberté de mars 2017) nous rappelle ce que fut l'Europe avant la construction de l'Union européenne : guerres de Cent ans, de Religion, d'Italie, de Trente Ans, période napoléonienne, franco-prussienne, de Crimée, d'Espagne, guerres 14-18 et 40-45, …
Et, pour résister, il faut s'informer, ce qui est un des objectifs des conférences ou cafés-citoyens que nous organisons, mais il faut aussi s'exprimer !
Dans ce but, nous préparons diverses rencontres; mais elles n'auront leur efficacité que si vous nous amenez du public.
Pour cela, nous comptons sur l'appui de chacun d'entre vous.

Yvan Nicaise, président

La courtoisie favorise la civilité
Un comportement d'un autre temps?

Si nous nous référons à la définition de la courtoisie, nous pouvons trouver :
Courtoise : attitude de politesse raffinée, mêlée d'élégance et de générosité.
Si nous nous interrogeons sur son origine, elle peut être considérée comme une notion clé de la civilisation médiévale élaborée dans les cours seigneuriales et fondée sur une théorie et une pratique raffinées des rapports homme-femme.
La courtoisie était donc un phénomène de civilisation.
Le mot « courtois » dérive de deux mots latins : curtis, qui désigne la demeure noble au centre d'un domaine agricole ; curai, qui est le groupe d'hommes que le chef réunit autour de lui pour prendre conseil. La courtoisie plonge ses racines à la fois dans la seigneurie rurale et la compagnie militaire.
Au Moyen-âge, la noblesse, dont tous les gestes prenaient sens et valeur par rapport à la Cour, s'opposait aux « Vilains », au monde de la peine et de la brutalité.
La courtoisie était marquée par les stéréotypes de cette époque : l'admiration de l'art de vivre, l'élégance morale, la politesse de conduite, la générosité, l'humilité envers les dames, les soucis de se faire passer pour honorable, le refus de tous mensonges et de toutes lâchetés. Ces caractéristiques se classaient dans les trois grands thèmes principaux : l'amour, la fidélité et le courage, le tout s'opposant à la vilainie.

Est-elle pour autant un comportement désuet?
Aujourd'hui, la courtoisie pourrait signifier simplement "la politesse" et la vilainie représente "la laideur" et la "méchanceté".
La politesse a pu être considérée comme désuète, dépassée, poussant à l'artifice et au mensonge. Pourtant, le savoir-vivre est l'un des piliers essentiels de la socialisation, de la vie en commun.

En mars 2015, la ville de Namur souhaitait améliorer la cohabitation entre les différents usagers de la voie publique en lançant la campagne: "Soyons courtois".
Une ancienne campagne sur la courtoisie au volant mériterait d'être renouvelée, au vu de certains comportements proches de l'incivilité.

De la courtoisie… à la civilité… et à la citoyenneté

La civilité est une attitude de respect, à la fois à l'égard des autres citoyens (ex : politesse), mais aussi à l'égard des bâtiments et lieux de l'espace public (ex : transports publics). C'est une reconnaissance mutuelle et tolérante des individus entre eux, au nom du respect de la dignité de la personne humaine, qui permet une plus grande harmonie dans la société.

Le civisme est une notion plus politique qui consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société. De façon plus générale, le civisme est lié à un comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne et publique. C'est agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers.

La citoyenneté prend sa source dans l'Antiquité. Le mot "citoyen" vient du latin civis, mais la qualité de citoyen est une invention des cités grecques. Son principe essentiel pose que tous les citoyens sont égaux devant la loi (en grec, isonomia) et interviennent donc, de manière égale, à la prise de décision politique.

Dans sa forme actuelle et dans les pays démocratiques, si la citoyenneté se définit, d'un point de vue juridique, par la possession de la nationalité et de ses droits civiques et politiques, elle peut toujours se définir comme une participation à la vie de la cité. Cependant, les citoyens n'ont aucun rôle obligatoire à jouer. En ce sens, le statut juridique de citoyen est un statut de liberté. Un citoyen peut choisir de participer (citoyen actif) ou non (citoyen passif) à la vie publique.

Civilité, civisme et citoyenneté n'ont d'incidences concrètes sur la vie de chaque individu que si une valeur humaniste les complète : la solidarité.

La solidarité : valeur importante, en effet, dès lors que les citoyens, dans une conception classique, ne sont pas de simples individus juxtaposés, mais un ensemble d'hommes et de femmes attachés à un projet commun. Elle correspond à une attitude d'ouverture aux autres qui illustre le principe laïque de fraternité. Dans ces conditions, la solidarité, qui consiste à venir en aide aux plus démunis, directement ou par le biais des politiques publiques (ex : impôt redistributif) est très directement liée à la notion de citoyenneté.

Ce parcours, d'apparence sémantique, partant de la notion de courtoisie, nous rappelle que l'ensemble des valeurs que nous défendons forme un tout indissociable qui est à la base d'une société humaine que nous voulons plus fraternelle et qui ne limite pas à un seul exercice : le droit de vote.

Yvan Nicaise

Sources consultées : http://www.vie-publique.fr

www.lien-social.com; divers dictionnaires.

Où est le pouvoir ?
Cet ouvrage collectif mérite d'être lu et médité

Dans nos démocraties contemporaines, le pouvoir passe souvent pour être introuvable. Les gouvernants se voient régulièrement soupçonnés de n'être que les pantins des «vrais» puissants, les marionnettes de forces situées en dehors de tout contrôle populaire. En même temps, chacun a plus ou moins conscience que le propre de la démocratie, c'est de faire en sorte que le pouvoir soit partout et nulle part, qu'on ne puisse mettre la main dessus, qu'il n'appartienne à personne, et surtout pas à ceux qui l'exercent. Bref qu'il soit un «lieu vide».

Si le pouvoir est un lieu vide, il n'y a pas de conjonction possible entre le pouvoir, la loi et le savoir ; pas de monarque absolu, de Führer ni de Duce, moins encore de Secrétaire général omniscient. De sorte que la question du pouvoir donne lieu à un questionnement interminable, sur sa nature, sa source, son efficacité. Parce qu'il n'est jamais là où l'on croit, le pouvoir déçoit forcément. Mais pour demeurer démocratique, il lui faut échapper à tous… Ce paradoxe concentre beaucoup des questions qui enflamment nos débats politiques les plus contemporains. Il nourrit les réflexions de cet ouvrage.

Ouvrage collectif Paru en novembre 2016, publié sous la direction de Jean Birnbaum. Source : Collection Folio essais (n° 621), Gallimard

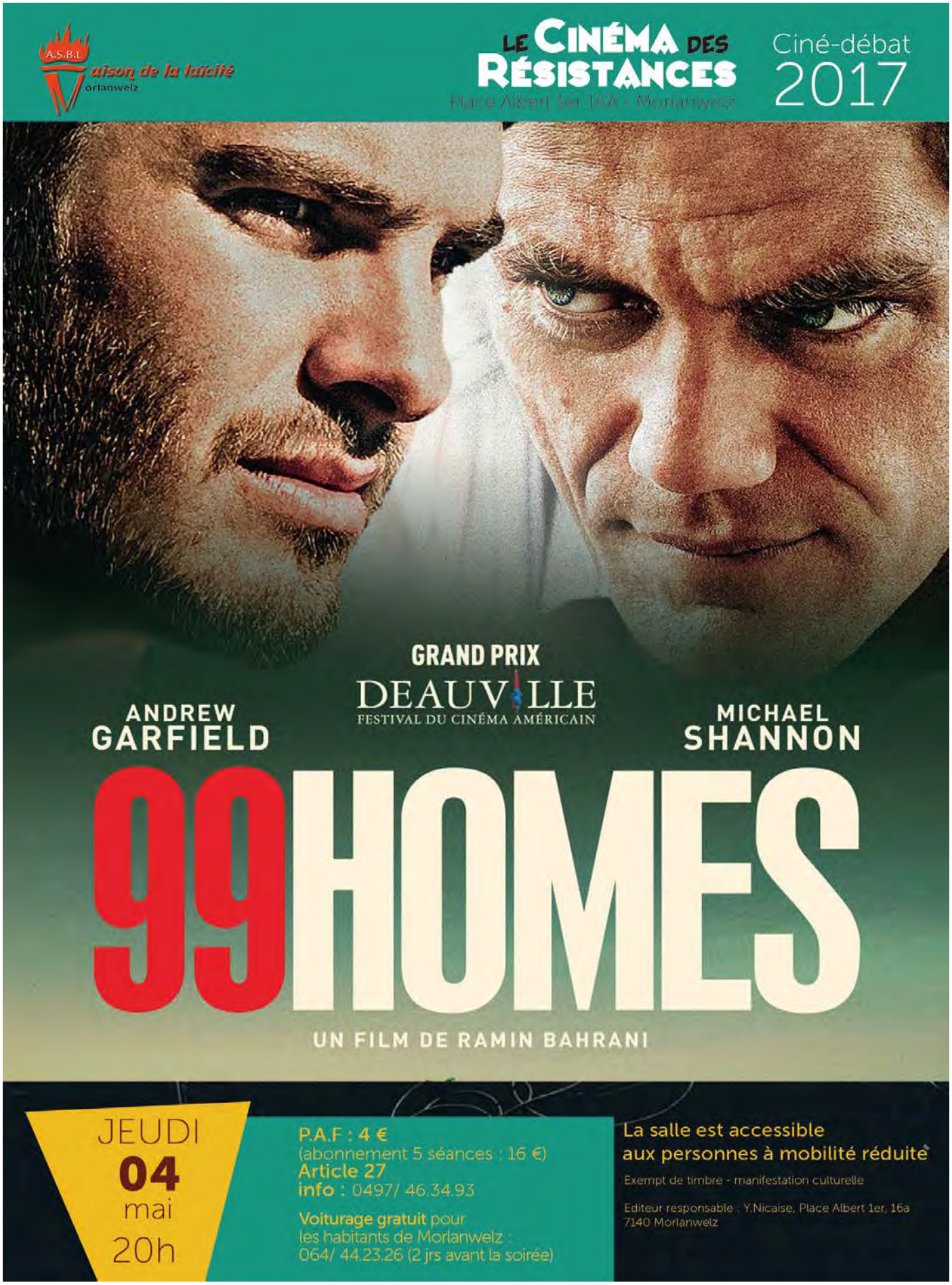
A.S.B.L
Maison de la laïcité
Morlanwelz
LE CINÉMA DES RÉSISTANCES
Place Albert 1er 16A - Morlanwelz
Ciné-débat
2017
GRAND PRIX
DEAUVILLE
FESTIVAL DU CINÉMA AMÉRICAIN
ANDREW GARFIELD
MICHAEL SHANNON
99 HOMES
UN FILM DE RAMIN BAHRANI
JEUDI
04
mai
20h
P.A.F : 4 €
(abonnement 5 séances : 16 €)
Article 27
info : 0497/ 46.34.93
Voiturage gratuit pour
les habitants de Morlanwelz :
064/ 44.23.26 (2 jrs avant la soirée)
La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite
Exempt de timbre - manifestation culturelle
Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1er, 16a
7140 Morlanwelz

CINÉ-DÉBAT

le cinéma des résistances

Jeudi 4 mai 2017 à 20 heures

99HOMES
un film de Ramin Bahrani
(USA, 2014)

Rick Carver, homme d'affaires à la fois impitoyable et charismatique, fait fortune dans la saisie de biens immobiliers. Lorsqu'il met à la porte Dennis Nash, père célibataire vivant avec sa mère et son fils, il lui propose un marché. Pour récupérer sa maison, sur les ordres de Carver, Dennis doit à son tour expulser des familles entières de chez elles.

Thriller social poignant, captivant et émouvant, "99 Homes" relate des faits qui ont existé lors de l'effondrement de l'immobilier aux Etats-Unis en 2008, l'effroyable crise économique appelée "crise des subprimes".

Sous le soleil de Floride où la spéculation immobilière fut la plus sauvage, le rêve américain se mue en cauchemar éveillé.

Avec son film, Ramin Bahrani livre le "constat glaçant d'un marché immobilier américain qui ne laisse aucune place aux familles manquant d'argent". Sans faire preuve de pathos exacerbé, il y présente une société nécrosée, avide de richesse au détriment des plus petits. Il y dénonce la société américaine, sa cupidité et l'obligation de choisir entre le camp de la victime ou celui du bourreau.

L'histoire est fascinante et nous présente des personnages attachants. Valorisant la psychologie de ses protagonistes et antagonistes, ainsi que les dilemmes auxquels ils doivent faire face, le réalisateur offre à son spectateur une tension implacable. Les émotions que dégagent les acteurs sont fortes et ne laissent pas indifférent.

P.A.F. : 4 € - Article 27

Une boisson est offerte après le débat

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse. Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40
VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 64/44.23.26.

Histoire de femmes

Pour présenter le film de notre ciné-débat de mars, nous avons évoqué quelques épisodes de la lutte des femmes pour de meilleures conditions.
Le droit de vote des femmes semble aujourd'hui évident. Pourtant, il n'a été accordé qu'à partir de la fin du XIXe siècle et dans quelques pays seulement. Il n'est arrivé en Belgique qu'en 1948. Et bien que les femmes belges aient obtenu les mêmes droits politiques que les hommes, il faudra quand même attendre le début des années '70 pour que leur représentation aux pouvoirs soit significative, c'est-à-dire lorsque l'appel pour une plus grande présence des femmes en politique se fit bien entendre.

La femme égale de l'homme?
Depuis toujours, les femmes ont eu beaucoup de mal à se faire reconnaître égale de l'homme en droit, à vivre dans le respect de leur liberté de mouvement, de penser, de travailler, d'étudier. C'est à la fin du XIXe siècle qu'est apparu le discours proprement dit "féministe" avec le mouvement des "suffragettes" revendiquant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et le droit à l'éducation pour les femmes et les filles.
Elles n'y arriveront pas sans mal. Agissant dans plusieurs pays du monde, les militantes féministes sont vilipendées et utilisent des méthodes parfois violentes, voire illégales, qui les conduiront aussi en prison. "Ce sont les actes et pas les mots qui nous feront gagner" répète Emmeline Pankhurst, figure de proue du mouvement britannique des suffragettes et qui apparaît dans le film de Sarah Gavron : "Les Suffragettes".

A côté de cette revendication du droit de vote des femmes, les féministes vont continuer à mener des combats pour améliorer la condition féminine. Rappelez-vous ceux portant sur la reconnaissance du travail domestique, la libération de la sexualité et le droit à l'avortement gratuit mené en France dès 1970 par le Mouvement de Libération de la Femme (MLF).
Ces revendications seront relayées en Belgique par les organisations féminines progressistes et par le mouvement laïque qui obtiendront de nombreuses avancées comme la création de centres de planning familial, le droit à la contraception, la

dépénalisation de l'avortement, des lois sur l'égalité des chances et l'égalité des salaires.
Mais même si beaucoup de choses ont évolué, la campagne pour l'égalité et le respect des femmes n'est pas terminée. Les médias d'aujourd'hui nous offrent à voir de nouvelles manifestations féministes.
Par exemple, le mouvement "NI PUTES, NI SOUMISES", fondé en France en 2003, et qui s'étendra à travers le monde, lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes, contre les atteintes aux droits des femmes, contre les intégrismes, le communautarisme et l'obscurantisme.
Autre exemple. Les ""FEMEN", créées en 2008 en Ukraine et répandues dans d'autres pays depuis, sont connues pour la provocation de leurs actions, essentiellement seins nus, dans le but de défendre le droit des femmes. Elles s'impliquent également pour la démocratie, contre la corruption, les prostitutions ou l'influence des religions dans la société.

Autre exemple plus récent. La presse nous a appris la violente répression qui s'est abattue le 11 février dernier sur une manifestation de jeunes féministes à Bruxelles intitulée "Reclaim the night" organisée dans l'objectif de "se réapproprier la rue la nuit contre les violences sexistes". Leurs revendications : le libre choix en matière d'avortement, du port ou non du hijab (le foulard), la liberté des travailleuses(eurs) du sexe.

Un combat de tous les jours

Ainsi, les féministes aujourd'hui se battent contre le sexisme et la violence subie par les femmes et, toujours, pour la liberté des droits reproductifs, notamment l'accès à la contraception et à l'avortement qui, même là où ils existent sont des droits menacés.
En Europe, des mouvements conservateurs remettent régulièrement en cause les droits des femmes, en particulier l'avortement en Pologne, en Espagne mais aussi en France. Ecoutez donc les propos de certains candidats à l'élection présidentielle du printemps prochain.
Et chez nous, en Belgique, le 9 février, la chambre adoptait une proposition de loi qui vise à reconnaître la filiation pour les couples non-mariés dès qu'un certificat atteste de la grossesse de la mère. Cette proposition est une menace à peine déguisée contre le droit à l'avortement, contre le droit fondamental des femmes à disposer de leur corps.

Aux Etats-Unis, le lendemain de l'investiture du nouveau président Donald Trump, les associations féministes et de défense des droits humains ont organisé une marche pour les droits des femmes. Plus d'un million de personnes ont réclamé l'égalité salariale, le droit à un congé de maternité et la défense des droits reproductifs.

Souvenez-vous, deux jours après cette marche, Donald Trump signait un décret qui interdit les financements fédéraux aux ONG qui fournissent des aides à l'avortement, marquant ainsi sa volonté d'un retour en arrière.

Comme nous ne dépassions que de huit jours la Journée des Femmes fixée au 8 mars, la projection du film "Les Suffragettes" était un hommage aux femmes, et aux hommes aussi, qui ont combattu et luttent encore pour empêcher le retour à un temps où les femmes étaient marginalisées.

Mimie Lemoine

Un aperçu de la conférence-débat du 10 mars « Les limites de la liberté d'expression » par Benoît Vandermeerschen

Notre excellent conférencier nous a rappelé la protection constitutionnelle belge de la liberté d'expression. Il a abordé la difficulté de prendre des mesures dans la lutte contre le terrorisme qui ne réduisent pas nos libertés fondamentales, la difficulté de parler de ses causes, la nécessité de cohésion sociale et de lien entre les gens et pas seulement via les réseaux sociaux. La dynamique d'immédiateté continue, de zapping, encourage la manipulation des émotions qui influencent les décisions politiques. Le mouvement laïque doit sortir de la simplicité et des émotions pour arriver à expliquer les situations complexes. La violation des droits de l'homme se nourrit d'une seule chose : du

silence. Mais celui qui ose dénoncer se retrouve lui-même le premier poursuivi. A partir de notre indifférence, de notre inaction, bien des choses peuvent être détricotées. La marge de la tolérance de notre société par rapport à ce qui peut

être dit, débattu, se restreint avec la montée de la pensée unique et du politiquement correct. La démocratie est un lieu d'expression et d'arbitrage des conflits. Empêcher la parole de s'exprimer est un signe de faiblesse de la démocratie.
La culture, l'artiste sont là pour remettre en cause nos modèles. Un auteur iranien a dit qu'«Un artiste a besoin de liberté pour tout le monde alors qu'un dictateur a besoin de liberté pour lui tout seul».
Notre conférencier clôt son exposé en rappelant que c'est essentiel de ne pas penser simplement à aujourd'hui et de labourer le terrain pour demain, donc de semer via les cours de philosophie et de citoyenneté.

Le débat qui a suivi a abordé de nombreux thèmes : le style Charlie Hebdo ou Greenpeace. La dérive du sens des mots dans les médias. La confusion de la liberté de penser avec la liberté de

pensée. Le lobbying religieux dans les instances politiques. La reconnaissance légale du fœtus. Le cycle «T'y crois, t'y crois pas». La montée du populisme et de l'intégrisme religieux. La recherche du buzz par les médias, l'abandon du traitement de fond, l'émotionnel au détriment du développement de la raison critique, le renoncement à défendre ses idées. Le harcèlement, l'attaque en règle, les situations de pauvreté, ... Le sujet est loin d'être clos et a le mérite de susciter de nombreuses réflexions qui devraient mobiliser tous les laïques.

Dominique Patte

"Le monde est dangereux à vivre, non à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et qui laissent faire."
A.Einstein

Vendredi 19 mai à 19h30 : "Conférence-débat
"Pardonner : du religieux au laïque "
Une réflexion humaniste
par Dominique Patte - psychothérapeute

Pardonner? Le pardon est tellement imprégné d'une connotation religieuse… C'est quoi pardonner pour un laïque? Partant des religions qui ont influencé nos sociétés et de leur conception du pardon, notre conférencière arrive à la notion de pardon de philosophes et de laïques pour nous permettre de réfléchir à cette notion si difficile qu'est le pardon pour soi, le pardon à l'offenseur, le pardon de l'offensé. Pardonner, est-ce une démission, une injonction ou une façon de se reconstruire et d'avancer dans la vie ? Et pour vous, c'est quoi pardonner? Et comment pardonner vraiment ?

Entrée 3 €. Art.27

Mieux connaître la conférencière

Dominique Patte est psychothérapeute sophia-analyste spécialisée en thérapie individuelle, de couple et de groupe et infirmière en chef spécialisée en psychopathologie clinique et relationnelle, en manutention des malades et des handicapés, en réhabilitation des patients cancéreux, en stomathérapie et en soins de plaies, master en sciences hospitalières, agrégée en enseignement supérieur, …
Ayant travaillé 9ans ½ aux urgences à l'hôpital Molière à Forest (Bruxelles) puis depuis 1986 à l'Institut Jules Bordet à Bruxelles où, entre autres, elle a participé à une première mondiale : la création de l'Unité de Réhabilitation des patients cancéreux.
Elle partage son temps entre la pratique de soins infirmiers spécialisés et l'enseignement aux infirmières et la pratique privée de la psychothérapie et l'enseignement aux étudiants en psychothérapie. A ses moments libres, elle s'engage dans l'action bénévole au service des autres, notamment au sein de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz.

Yvan Nicaise

"Le fil de l'enquête"
Un roman policier de Jacques Hoslet

Jacques Hoslet, morlanwelzien et membres de notre Maison de la Laïcité vient de publier un premier roman aux éditions Edilivre (France).
Nous nous faisons un plaisir vous le présenter… sans divulguer la fin !

Une enquête sur un double meurtre : deux femmes sont assassinées et leur corps jetés dans un puits. L'auteur des faits a perdu une carte bancaire sur les lieux. Le voisin du terrain où se trouve le puits, défricheur de profession, est soupçonné. Des preuves accablantes sont découvertes dans sa propriété. Ayant trouvé cette carte et sans faire le lien, il l'utilise involontairement dans un supermarché. Toutes les apparences sont contre lui. Recherché, il n'a pas d'autres possibilités que de vivre en errance dans la forêt, lieu qui lui est familier. Parallèlement, les policiers cernent des personnages que les victimes ont côtoyés intimement ou professionnellement. Leur passé est trouble et les désigne tout autant comme auteurs possibles. L'enquête décortiquera les éléments qui concourent à ces hypothèses. Le chef d'enquête débroussaillera cette sinistre affaire en faisant participer le lecteur aux recherches. D'autres personnages interviendront en périphérie de cette enquête. Le charisme de la patronne du bistrot, où les policiers ont pour habitude de débriefer, agrémentera le récit d'une dose d'optimisme.
La commande groupée peut se faire directement via Jacques Hoslet.
Prix: 15,87 E (y compris frais d'envoi normal : 2,37 E)
- Somme à verser sur le compte d'épouse :
N° BE42 3770 8350 9054 Banque ING
Au nom d'Annie Lecomte
(Indiquer l'adresse où le livre commandé doit être livré)
Vous trouverez un extrait du livre sur internet
https://www.edilivre.com/catalog/product/view/id/826019/s/le-fil-de-l-enquete-jacques-hoslet/

Après l'interview de Jacques
Jacques n'est pas du tout fan de romans policiers. Il s'est mis à l'écriture il y a quelques années non pas pour éditer mais pour occuper ses longues soirées d'hiver. Il a commencé par une autobiographie... et autres petits récits. L'occasion d'en faire éditer gratuitement (compte de l'éditeur) par une maison française

sérieuse lui a fait faire le pas vers l'extérieur. Il a pensé que des romans policiers seraient plus comestibles. 'Le fil de l'enquête" lui a été inspiré par l'affaire Giraud-Treiber en France vers les 2010. Mais la trame de son roman ne la rejoint pas du tout. Soulignons que son ancien métier d'enquêteur a rendu ce genre de récit plus aisé…

Vers un deuxième roman

‘’Il était une fois des négriers…’’ sera bientôt mis en vente par la même maison d’édition. Il aura comme toile de fond les fraudes sociales organisées par les "négriers" dans la région du centre vers la fin du siècle dernier. Mais l'histoire et les personnages sont inventés (ou presque). Jacques Hoslet a voulu faire revivre aux lecteurs (s'ils s'en trouvent) cette criminalité qui faisait la Une des journaux de l'époque.

Yvan Nicaise

Atelier d'aquarelle
Lundis 3 et 10 avril et 8 et 22 mai

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation est de 6 € par séance, papier et café compris et la petite friandise inattendue.

Dates de juin : 12 et 16 juin

Anne-Marie André

Atelier d'art floral
Jeudis 6 et 20 avril et 4 et 18 mai

Ces activités se déroulent de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26

PAF: 13 € fleurs comprises
Dates de juin : 1er et 15 juin
Marie-Christine Cuchet

Samedi 10 juin à 18heures
Souper-spectacle exceptionnel
"*Les Barberpeïs*" sont de retour

Après leur superbe prestation dans notre maison en avril 2013, nous avons le plaisir d'accueillir le nouveau spectacle de ce groupe bruxellois : ***Les barberpeïs.*** Le projet, né en 2006 sous la houlette de Christophe Schuermans (alias BarberTof), regroupe une bande de joyeux peïs brusseleirs.

Ils chantent a capella un répertoire principalement français basé sur le style barbershop, mais en y ajoutant un caractère zwanzeur bruxellois et un sacré côté festif ! Ils interprètent également des grands classiques connus de tous.

Le genre Barbershop

Ce genre est né dans les salons des barbiers américains où l'on avait coutume de se raconter des histoires légères. Il fait penser aux accords de jazz, de blues et de gospel, tout en légèreté. Un certain esprit comique est présent, ce qui n'est pas pour déplaire aux personnes de la région du Centre aimant l'humour.

Mais nous vous en parlerons plus en détail dans le numéro de juin 2017.

Nous vous présentons ce spectacle en deux parties et nous vous servirons, durant l'entracte, un repas typiquement bruxellois :

Stoemp –
Saucisse
+++

Prix spectacle et souper : 25 €.
Enfants de moins de 12 ans : 12 €.

Réservez dès maintenant cette soirée selon les modalités habituelles (voir lundis du Préau) car nous limitons le nombre de place en fonction des dimensions de notre salle et de la place réservée à ce groupe.
Le paiement vaut réservation.
Mentionner : Barberpeïs + nom + nombre de personnes

"Les Lundis du Préau" d'avril et mai
Les conférences et projections présentées après nos repas mensuels

Faire suivre nos repas de conférences, animations ou moments musicaux sont des moments appréciés par nos membres et sympathisants.
Rappelons que les personnes qui le souhaitent peuvent venir à 14h30 sans obligation d'assister aux repas pour une participation de 4 €, goûter compris. Merci de réserver votre présence au 064/442326.

Lundi 24 avril à 14h15
***"La Belgique de Papa"* par Charles Henneghien**
Regards sur les années '50 et les "Golden Sixties"

En cinquante ans de carrière, entre ses reportages aux quatre coins du monde, il a photographié la grisaille des banlieues de ce pays bizarre qu'est la Belgique.

Commentant ses archives familiales et ses photos de l'époque, Charles Henneghien brosse une fresque des bouleversements sociologiques survenus dans nos sociétés dans la deuxième moitié du vingtième siècle.

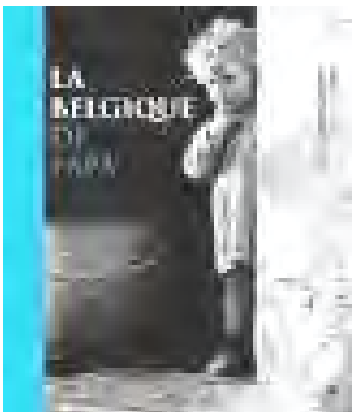

Les premières images datent des années cinquante : un monde sans GSM, sans ordinateur, sans télévision, sans supermarché, sans frigidaire, sans chauffage central, sans vacances à la Costa del Sol ou en Thaïlande... Mais c'était aussi le temps des ducasses, des fêtes de quartier et des bals populaires, des parties de cartes et des bistrots à chaque coin de rues.
Progressivement, la société de consommation s'installe. Globalement, le niveau de vie s'améliore mais, en 1973, le premier choc pétrolier avec ses dimanches sans voiture, sonne le glas des "Golden Sixties".
C'est le sujet de l'un de ses livres paru à La Renaissance du Livre, avec la collaboration de Julos Beaucarne pour les textes.

15 mai à 14h 15 : *"Les femmes et l'absinthe"* Conférence-projection par Michèle Folon et Serge Godeau, enseignants

Il ne pouvait y avoir d'association plus mystérieuse et plus romantique que la femme et l'absinthe. Toutes deux, émanation du diable si l'on en croit la littérature, suscitent la curiosité et la méfiance.
La femme n'a-t-elle pas été, tour à tour, selon le degré d'obscurantisme des époques, lubrique, bête, rouée, bref un être inférieur dominé par l'homme et dont il doit se défier ?
L'absinthe, quant à elle, muse trompeuse sous les traits de la Fée Verte, entraîne à leur perte les faibles qui s'y laissent prendre.
Femme éternelle et absinthe ? L'absinthe a marqué, de son empreinte, toutes les couches de la société.

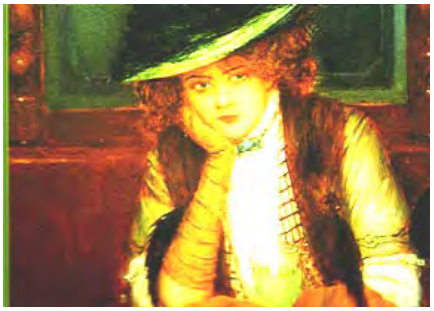

L'exposé tentera d'aborder son impact auprès des femmes dans le contexte social qui fut le leur du XIXème au début du XXème siècle.

****

C'est lui qui décide

Le combat n'est pas terminé

En Arkansas (USA), selon les termes d'une loi votée fin janvier 2017, un mari pourra désormais empêcher sa femme d'avoir recours à une IVG.
Tout époux présumé être le père du bébé à naître pourra en effet s'opposer à ce que sa partenaire procède à un avortement et aura la possibilité d'attaquer en justice le médecin qui aura pratiqué l'avortement et lui réclamer des dommages et intérêts. La loi sera également applicable en cas de viol conjugual. Pour les mineures, ce sont les parents ou ses tuteurs légaux à qui reviendront ces mêmes droits. La branche locale de l'American Civil Liberties Union de l'Arkansas (ACLU) a annoncé son intention de s'opposer à cette nouvelle loi. Un texte similaire a été voté dans six autres États, mais il est contesté dans quatre d'entre eux.
Source : Espace de Liberté - mars 2017

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila - Fdml

Repas "Les Lundis du préau" des mois d'avril et mai 2017

Lundi 24 avril - 12h30

MENU

Roti ardennais
Salsifis
Pommes de terre grenailles
****
Dessert - Café
****
15 €

Réservation : jusqu'au mercredi **19 avril** au 064/442326 ou au 0497.068323 (Annette Tilmant)

Lundi 15 mai - 12h30

MENU

Suprême de volaille
Sauce crème Champignons
Tagliatelles
****
Dessert - Café
****
15 €

Réservation : jusqu'au mercredi **10 mai** au 064/442326 ou au 0478.392796 (Yvan Nicaise)

Confirmation de la réservation par versement au compte n° BE76 0682 1971 1895 de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz en indiquant "lundi du Préau+nom +nombre de personnes".
Chaque repas est suivi, à 14h15, d'une conférence avec projection présentée en pages 18 et 19.
Participation : conférence et goûter, café compris : 4 €.